

Bienvenue !

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

brise-glace

Brise - glace

<https://www.menti.com/zf232fgs2n>

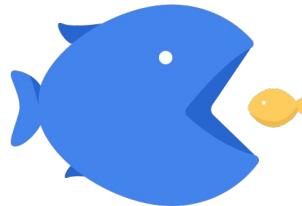
cadre de collaboration

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Règles de collaboration



Écoutons pour
comprendre



Parler avec intention



Acceptons l'incertitude



Soyons bienveillant
envers les autres



Soyons présent

Introduction

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Au programme ce matin

1. Présentation de l'API “Ensemble vers la prise de compétence Mobilité”
2. Présentation des territoires
3. Votre réflexion locale
4. Vos besoins vis à vis du partenariat Cerema-Territoires

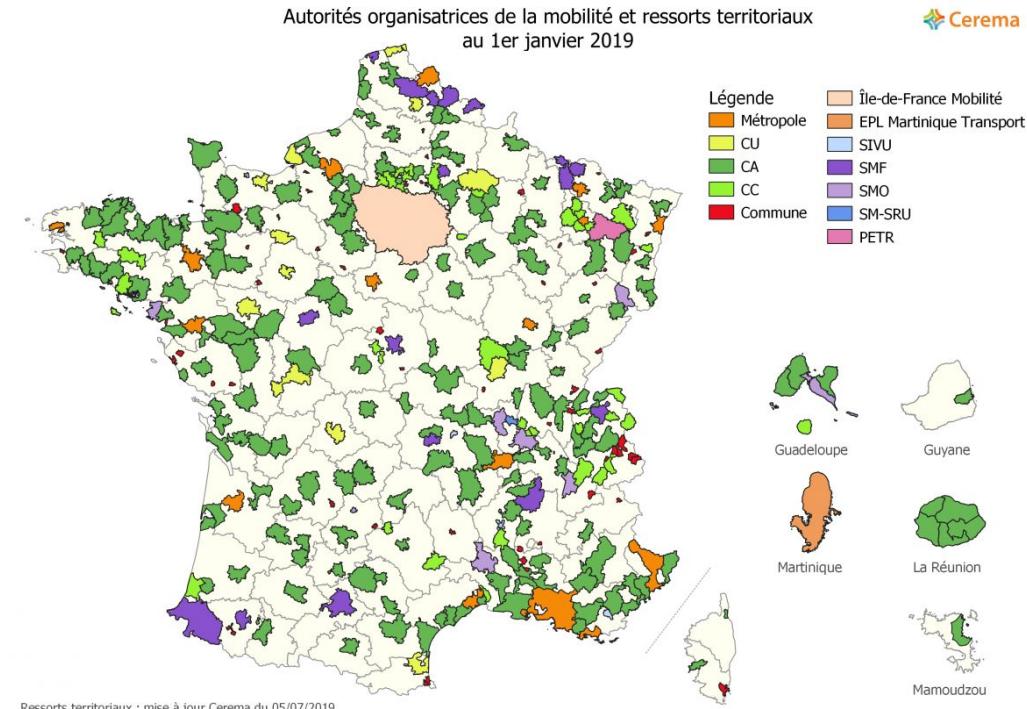
Ensemble vers la prise de compétence mobilité

CONTEXTE

=> La LOM et sa généralisation des autorités organisatrices de mobilité (AOM) locales

ENJEU

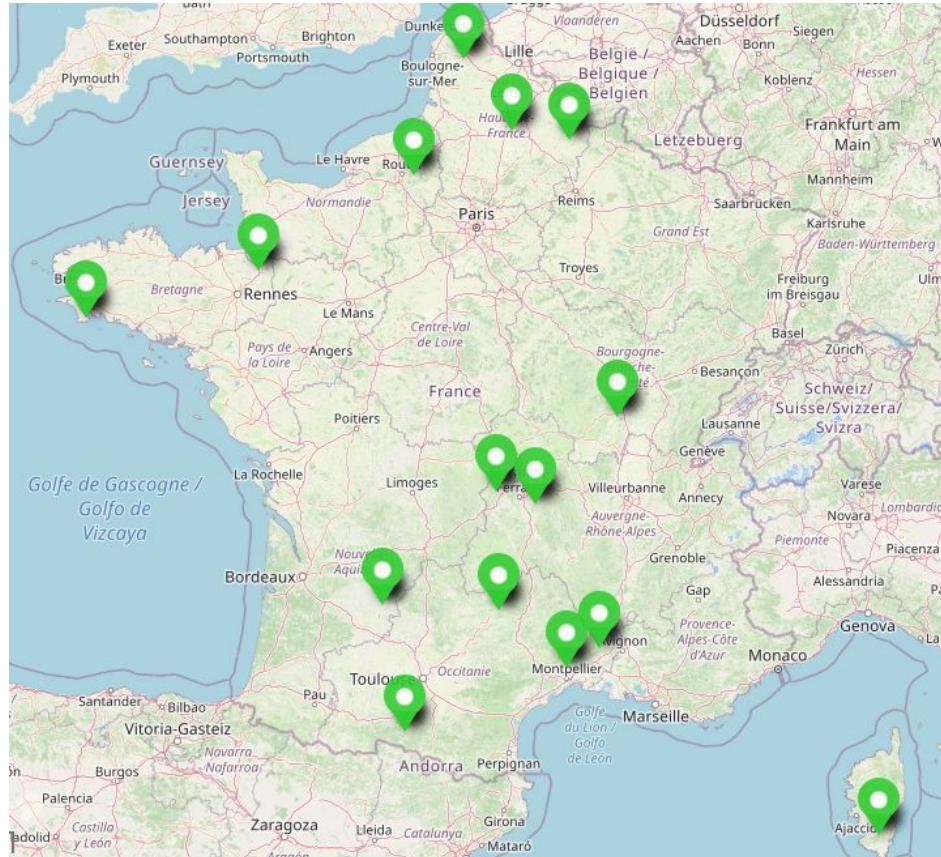
=> Le positionnement des quelques 900 communautés de communes non AOM en 2020



Ensemble vers la prise de compétence mobilité

OBJECTIFS DU CEREMA

- Bâtir un partenariat Cerema-territoires pour construire des éléments de méthodes mobilisables
- Favoriser les échanges entre territoires
- Accompagner localement les territoires qui en font la demande dans leur réflexion



Ensemble vers la prise de compétence mobilité

EN PRATIQUE

- localement:
 - des ateliers de travail Cerema-territoires
 - un livrable visant à accompagner la prise de décision
- au niveau national:
 - 3 webinaires d'échanges et de co-construction
 - 3 synthèses et apports méthodologiques
 - 1 synthèse du projet



Etape 1 : Présentation des territoires

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Comment allons nous faire ?

Comment ?

Objectifs

Présentation des territoires

1'

Par territoire : utilisez le cadre de réponse pour pitcher votre présentation

[lien de la carte en ligne](#)



Suggestion : un scribe alimente la carte

Cadre de réponse de votre territoire

Sur quel territoire (nom du territoire)

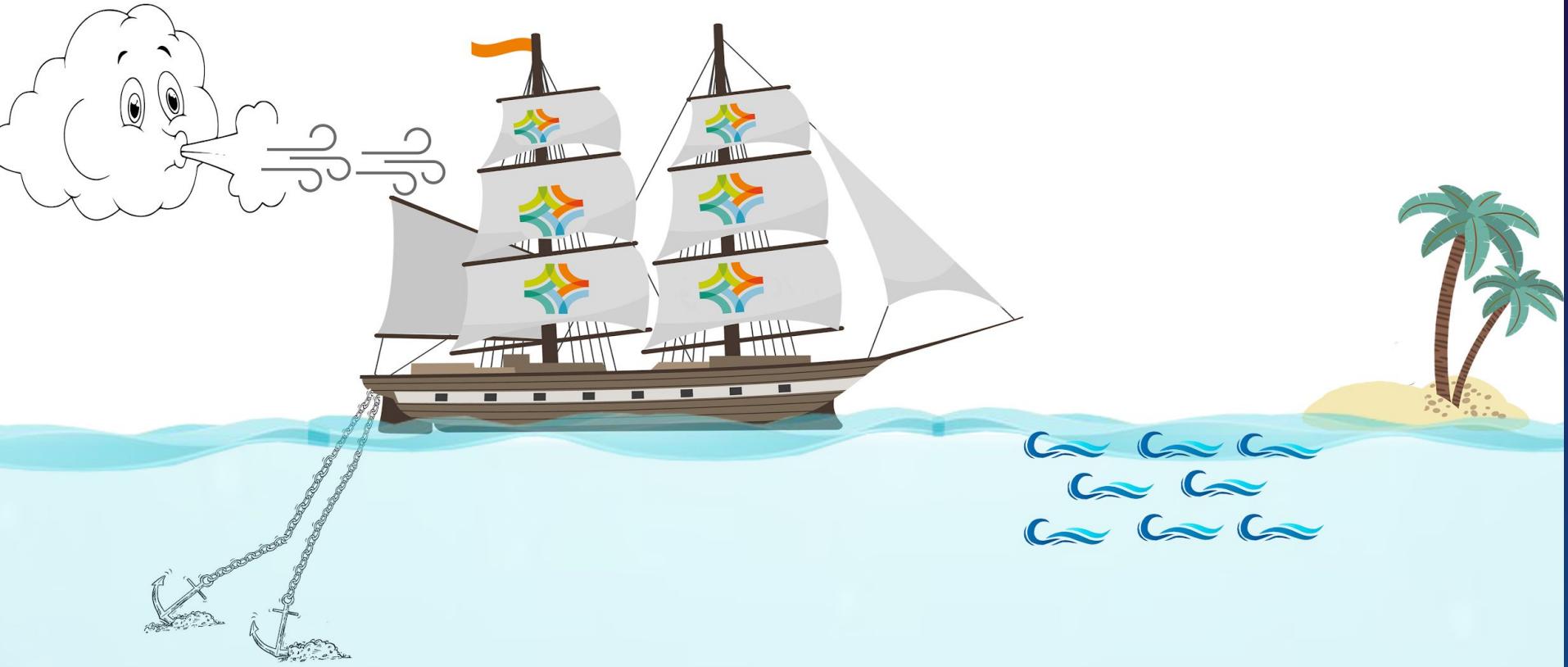
Type de territoire : (communauté de commune ou PETR)

Degrés de maturité de la réflexion sur la prise de compétence

Avez vous déjà porté des actions de mobilité ?

Etape 2 : Votre réflexion locale

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité



Comment allons nous faire ?

Objectifs

Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

5'

Seul (sous salles)
identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

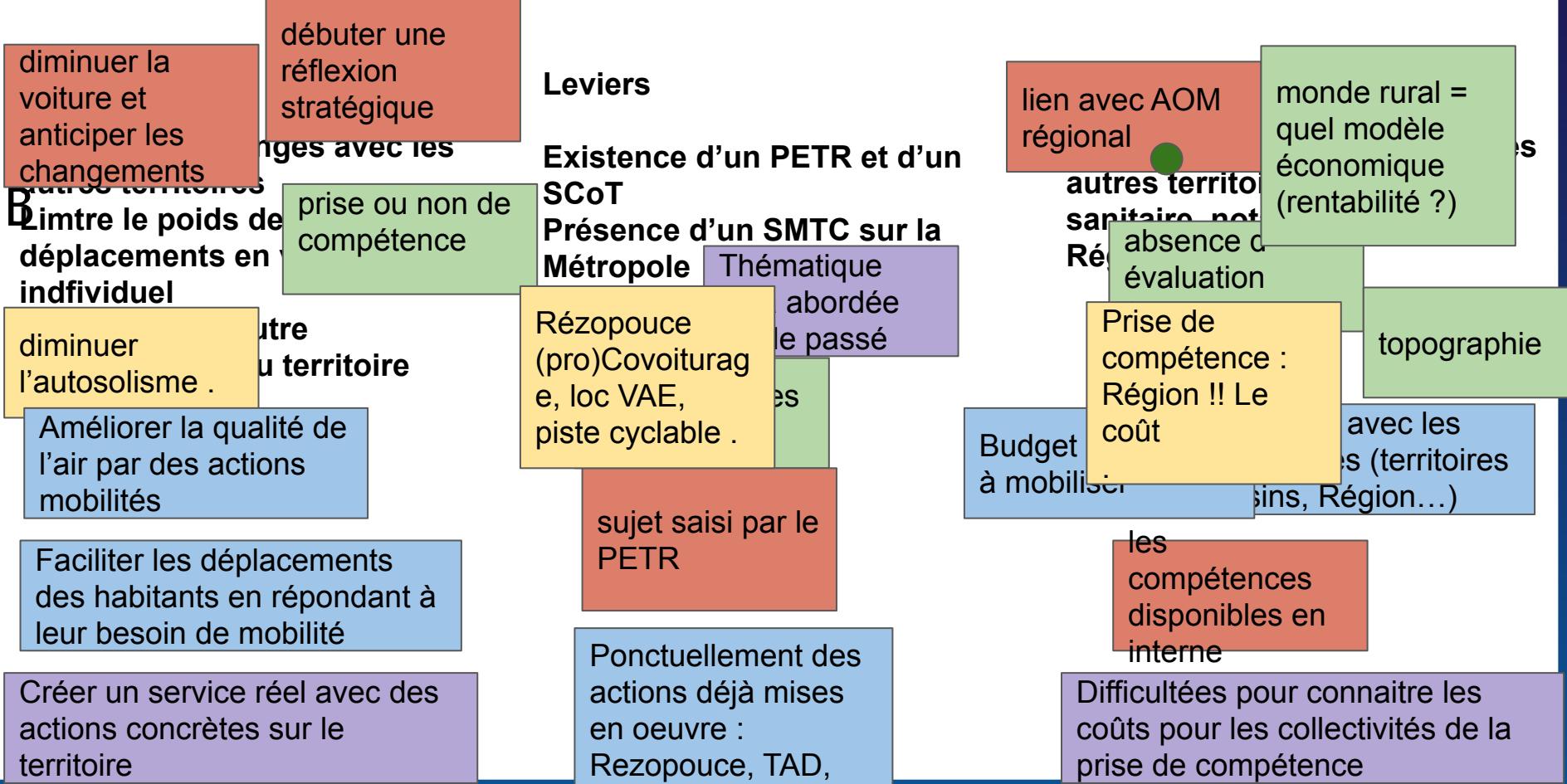
10'

Ensemble (sous salles), partager les objectifs, les freins, les leviers de votre réflexion.
Votez pour 3 objectifs, freins et leviers qui vous semblent les plus importants



Suggestion : une couleur de post-it par personne, 3 gommettes par personnes
Pensez à enregistrer la sous-salles

Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale



Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

Gommettes



Objectifs

CCPL: Donner de l'attractivité au territoire - enjeu essentiel de la ruralité

Se donner les moyens de réaliser l'ensemble des projets de mobilité

Maîtriser le TS pour sauvegarder nos écoles rurales

Diminuer la place de la voiture

être sur la table des réflexions avec l'ensemble des parties prenantes

Faciliter les déplacements en répondant aux besoins des habitants

Leviers

travail avec les partenaires

Présence d'un PETR

création d'un plan de mobilité

Développement d'un projet partenariat CCPL: I en lien avec les habitants

Soutien des partenaires à la fois sur le plan technique et financier

Freins

financements

CCPL:financement :quid après la prise de compétence

Volonté des élus

Budget

Lien avec la Région (opposée à la prise de compétence par les CC)

Post-it

Post-it

Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

Objectifs

Créer un service de navette et autres services adaptés

Mettre en place les services adaptés aux besoins

construire une offre plurielle et complémentaire

Définir quelle est la meilleure échelle qui apportera le meilleur service

Versement Mobilité

Contrat opérationnel de mobilité

Freins

Délais impartis très courts

échanges avec la Région et échéances

Echéances proche du mois de mars 2021

faibles échanges avec la région

Transfert services Région, crainte sur financement

faible ingénierie, moyens financiers

financement de la compétence par appel à projets

Les moyens financiers

portage politique fort et plan global

Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

Objectifs

Limiter
l'utilisation de la
voiture -
influencer les
pratiques des
habitants

faciliter les
déplacements
des habitants

Maîtrise
services
existants

Leviers

Volonté des
élus

Volonté du
législateur

Echanges avec
région et
connaissance
loi

Volonté élus

Freins

Quel impact
financier

Manque de
données

Positionnement
région

Etape 2 : Votre réflexion locale | Mise en commun

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Comment allons nous faire ?

Objectifs

Mise en commun sur l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale



Suggestion : Consolidation des objectifs, leviers et freins

Comment ?

15'

Présentation par chaque rapporteur d'un point objectif, levier, et frein

Identifier l'objectif, les freins et les leviers de votre réflexion locale

Objectifs

diminuer la voiture et anticiper les changements

prise ou non de compétence

diminuer l'autosolisme .

CCPL: Donner de l'attractivité au territoire - enjeu

Faciliter les déplacements en répondant aux besoins des habitants

Mettre en place les services adaptés aux besoins

construire une offre plurielle et complémentaire

Définir quelle est la meilleure échelle qui apportera le meilleur service

Leviers

portage politique fort et plan global

accompagnement et appui cellule régionale

Les moyens financiers

Soutien des partenaires à la fois sur le plan technique et financier

Volonté des élus

Volonté du législateur

Echanges avec région et connaissance loi

Echanges avec habitants

Freins

Délais impartis très courts

lien avec AOM régional

les compétences disponibles en interne

portage politique fort et plan global

échanges avec la Région et échéances

faibles échanges avec la région

Quel im... finan...

Manque... donnée

Position... région

Vos besoins

Vos besoins ?

<https://www.menti.com/9k1pcj314t>

Etape 3 : Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Comment allons nous faire ?

Objectifs

Exprimez des questionnements que vous trouvez intéressant de partager, pour lesquels il faut une réponse collective



Suggestion : désigner un rapporteur pour la plénière

Comment ?

15'

Ensemble (sous salles), partager vos besoins .
Le rapporteur pitchera points les plus importants

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

Temps d'échange avec les CC et Syndicat, PETR voisins sur leur volonté de prise de compétence

Comment échanger avec autres territoires et Région

comment construire lien avec le CR et porter ce choix

Besoin d'un accompagnement ensuite si on prend la compétence, suivi des territoires

mise en place d'un suivi et poursuite du réseau après le 31/03

RETEX sur des territoires déjà AOM : contacts avec élus et territoires pour voir actions : contacts physiques et PAS fiches techniques

si prise compétence : rédaction des actes administratifs => préparation des délibérations

Le temps agent nécessaire si la compétence est prise

chiffrage du coût d'une AOM

Coût global (ingénierie et actions)

les pistes de financement

si on ne prend pas la compétence, que pourrons nous faire en terme de mobilité?

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

Le partage d'expérience et le suivi de territoires variés au niveau national est un aspect très intéressant de l'apport utile du CEREMA

Retour d'expérience des CC et PETR sur la prise de compétence

éclaircissement juridique par rapport à la loi LOM sur la prise de compétence

s'il n'y a pas prise de compétence, quels projets de mobilité seront possible ? comment pourra agir l'EPCI sur la mobilité ?

Si prise de compétence, quels coûts supplémentaires pour l'EPCI ?

Relai auprès de l'Etat des problèmes concernant les capacités financières (trop limitées) des EPCI pour exercer la compétence

Risque d'éloignement de la Région en cas de prise de compétence : besoin d'intermédiation avec la Région

Se projeter dans l'après prise de compétence, notamment d'un point de vue financier : capacité à investir de la Région a priori supérieure à celle de la CC. Risques d'inégalités territoriales ?

DGITM : si prise de compétence, 2 acteurs en capacité d'investir sur le territoire, la Région et la CC. Si pas de prise de compétence, il n'y aura que la région...

un rôle de médiateur et d'expert dans les échanges avec les partenaires afin d'éviter les échanges inutiles parce que insuffisamment éclairés

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

relier les financements possibles des projets

Des précisions juridiques et financières

Etre force de propositions sur la mobilité de demain

Retours d'expériences

Utiliser les retours d'expériences nationaux pour impulser des réflexions ambitieuses au niveau local

Retour d'expériences sur collaboration entre collectivités

éclaircissements juridiques

une feuille de route détaillée pour la prise de compétence

Argumentaire à destination des élus et de la Région

Chiffrage sur la mise en oeuvre de services mobilités

Etre en conseil vis à vis de la position de la région

Analyse juridique avec conséquences selon les choix

Accompagnement qui serait souhaitable après le 31/03 notamment si négociations à avoir avec la Région. Il y a la prise ou non de la compétence et l'après

Calcul du coût (même globalement) selon les services mis en place

Si prise de compétence difficile, trouver des solutions alternatives pour mettre en oeuvre projet mobilité

Accompagnement des échanges voire négociations avec Région

Eclaircissement sur transfert éventuels et financement

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

Arguments pour alimenter la réflexion sur la prise de compétence

Avoir suffisamment d'éléments pour convaincre les élus de prendre la compétence, mais ensuite besoin de concertation avec les habitants

Méthodologie pour l'évaluation des différents scénarios possibles (organisation services, délégation services, continuité des services existants etc.)

Éléments concrets sur la prise de compétence (soutien dans les échanges avec la région)

Échelle de réflexion sur la question de la mobilité

Organisation des services de la collectivité et transition lors de la prise de compétence

Le besoin est d'être en capacité de se projeter sur le plan financier

Outils pour l'association de la population

Besoins des habitants

Eléments sur les questions de délégation des services et compétence

Partage d'expérience avec d'autres territoires (services, organisation)

Etape 3 : Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national |Mise en commun

Atelier : API Ensemble vers la prise de compétence Mobilité

Comment allons nous faire ?

Comment ?

Objectifs

Identifier vos besoins vis à vis de
l'accompagnement national

15'

Présentation par chaque rapporteur



Suggestion : => consolider les posts-it importants dans la diapo d'après

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

Temps d'échange avec les CC et Syndicat, PETR voisins sur leur volonté de prise de compétence

Comment échanger avec autres territoires et Région

RETEX sur des territoires déjà AOM : contacts avec élus et territoires pour voir actions : contacts physiques et PAS fiches techniques

si prise compétence : rédaction des actes administratifs => préparation des délibérations

Coût global (ingénierie et actions)

comment construire lien avec le CR et porter ce choix

Relai auprès de l'Etat des problèmes concernant les capacités financières (trop limitées) des EPCI pour exercer la compétence

s'il n'y a pas prise de compétence, quels projets de mobilité seront possibles ? comment pourra agir l'EPCI sur la mobilité ?

Le temps agent nécessaire si la compétence est prise

chiffrage du coût d'une AOM

les pistes de financement

un rôle de médiateur et d'expert dans les échanges avec les partenaires afin d'éviter les échanges inutiles parce que insuffisamment éclairés

des CC et PETR sur la prise de compétence

éclaircissement juridique par rapport à la loi LOM sur la prise de compétence

prise de compétence, quels coûts supplémentaires pour l'EPCI ?

Risque d'éloignement de la Région en cas de prise de compétence : besoin d'intermédiation avec la Région

Se projeter dans l'après prise de compétence, notamment d'un point de vue financier : capacité à investir de la Région a priori supérieure à celle de la Région

Médiateur expert dans dialogue avec la Région qui exerce une sorte "pression" sur les territoires (pour ou contre la prise de compétence)

Vos besoins vis à vis de l'accompagnement national

éclaircissements juridiques

Retour d'expériences sur collaboration entre collectivités

Calcul du coût (même globalement) selon les services mis en place

Accompagnement des échanges voire négociations avec Région

Arguments pour alimenter la réflexion sur la prise de compétence

Méthodologie pour l'évaluation des différents scénarios possibles (organisation services, délégation services, continuité des services existants etc.)

Éléments concrets sur la prise de compétence (soutien dans les échanges avec la région)

Organisation des services de la collectivité et transition lors de la prise de compétence

Avoir suffisamment d'éléments pour convaincre les élus de prendre la compétence, mais ensuite besoin de concertation

Échelle de réflexion sur la question de la mobilité

Le besoin est d'être en capacité de se projeter sur le plan financier

Outils pour l'association de la population

Besoins des habitants

Eléments sur les questions de délégation des services et compétence

Partage d'expérience avec d'autres

Avant de vous libérer

Prochaines étapes :

- Webinaire #2: mardi 15 décembre 14h-16h30
- Webinaire #3: mardi 19 janvier 9h30-12h

Des documents



Loi d'orientation des mobilités :
décodage des principales dispositions

Guide à l'attention des autorités organisatrices de la mobilité

version 2



NOTE

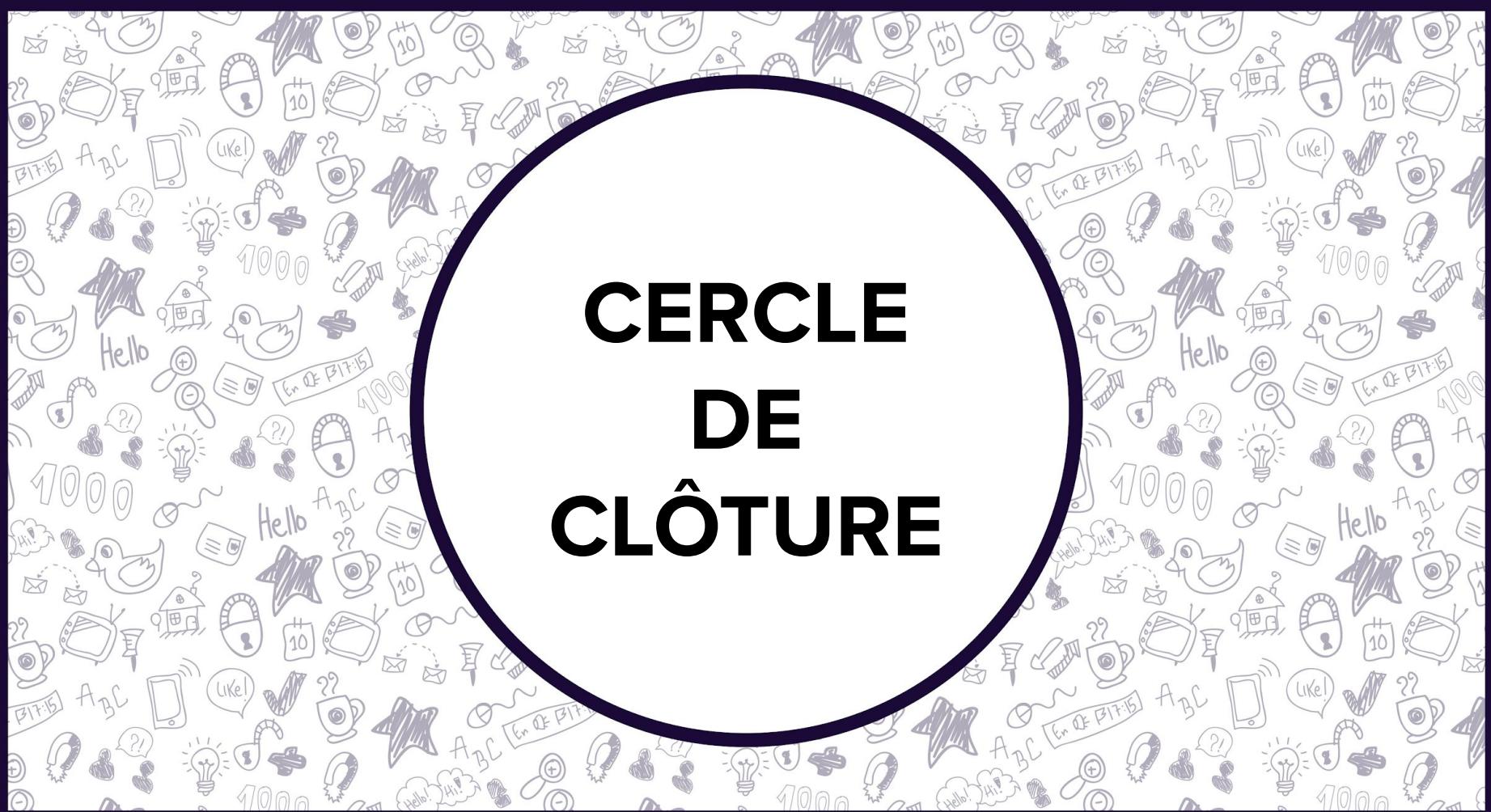
AVRIL 2020

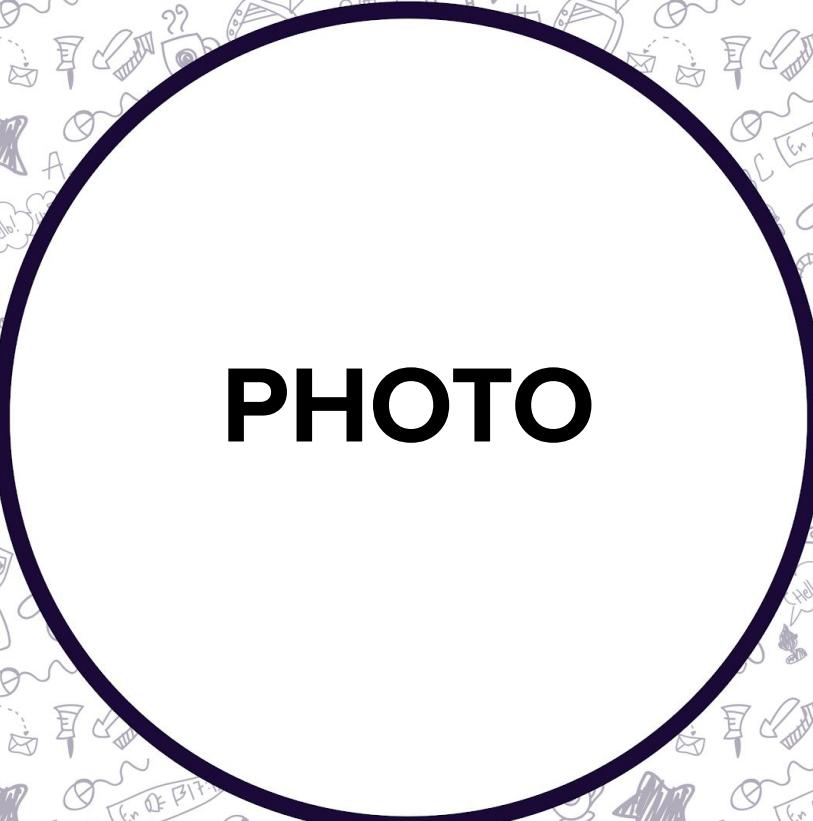


Loi d'orientation des mobilités
Transfert et modalités d'exercice de la
compétence d'organisation de la mobilité
dans les communautés de communes



CERCLE DE CLÔTURE





PHOTO